

Maitre de l'ouvrage

GoldenPass Services
Chemin de fer MOB
Avenue de la Gare 22
1820 Montreux

Architectes

Mollet-Barmada Architectes
Claire Mollet, arch. EPFL-SIA
Avenue de Corsier 6
1800 Vevey

Collaboratrice :
Maya Völlmin

Gestion de la construction et direction des travaux

Regtec SA
Chemin de la Fourmi 24
1010 Lausanne

Collaborateur:
Alby Aymon

Ingénieur civil

Daniel Willi SA
Grand-Rue 90
1820 Montreux

Bureaux techniques

Chauffage/ventilation/sanitaire:
Giovanna H. SA
Rue du Lac 124
1815 Clarens

Electricité:

Rothen André SA
Rue de la Gare 19
1820 Montreux

Informatique:

Connectis
Avenue des Alpes 70
1820 Montreux

Eclairage sur mesure:

Luce'ns Concept
Augusto Mastrostefano
1552 Lucens

Géotechnique:

Karakas & Français SA
Avenue des Boveresses 44
1010 Lausanne

Architecte d'intérieur

Mollet-Barmada Architectes
Claire Mollet, arch. EPFL-SIA
Avenue de Corsier 6
1800 Vevey

Géomètre

B+C Ingénieurs SA
Avenue du Casino 45
1820 Montreux

Coordonnées

Avenue de la Gare 22
1820 Montreux

Conception

Concours : septembre 1999

Réalisation 2000-2001

Photos

Contraste fort, volontairement mis en évidence et technicité unique contribuent à faire de l'ensemble une réalisation homogène dans sa disparité.

**HISTORIQUE / SITUATION****Réaffectation d'un hôtel de la "Belle-Epoque".**

Le Maitre de l'ouvrage regroupe, sous le nom de Golden Pass Services, plusieurs compagnies de chemin de fer régionales. Propriétaire d'un vieil hôtel, le "Terminus" situé à l'amont de la gare de Montreux, il a pris l'option d'en abandonner l'exploitation, devenue peu rentable, pour le transformer et y installer l'ensemble de ses services administratifs.

A cet effet, un concours d'architectes a été organisé en précisant les intentions principales qui consistaient à conserver le bâtiment voisin datant de 1908, à démolir les deux annexes de 1947, et à projeter une extension moderne, compatible esthétiquement et fonctionnellement avec l'ancien bâtiment entièrement rénové et réaménagé.

PROGRAMME

Configuration adaptée en fonction des réalités du lieu. D'un volume de 13'710 m3 SIA, le programme prévoyait pour l'essentiel des bureaux - individuels et



paysagers - plus divers locaux de service et de réunions. Deux étages étaient quant à eux destinés à la location. Par la suite, après renoncement d'exploiter le buffet de la gare, mal situé et de conception vétuste, des demandes complémentaires ont été formulées: elles concernaient l'établissement d'une liaison, au niveau du sous-sol, avec le passage sous-voies donnant accès aux quais. Ce volume abrite ainsi les services à la clientèle et la vente de billets, en plus d'un buffet express remplaçant avantageusement l'ancien.

PROJET

Affirmation des caractères propres à chaque entité. La force du projet réalisé s'affirme par la juxtaposition de deux typologies architecturales très différentes et pourtant complémentaires, l'ancienne permettant à la nouvelle de se mettre en valeur et réciproquement.

Bâtiment traditionnel du début du XXe siècle, l'immeuble "Villard", ex-hôtel Terminus, reflète exactement les concepts constructifs de son époque. Aujourd'hui, son extrémité aval se trouve complétée par un volume d'extension très moderne, comme jaillissant de terre et rappelant à qui veut le voir ainsi, par son élancement et le



rythme d'écartement des meneaux, des rails de chemin de fer. Les options choisies pour répondre au programme permettent de concilier des objectifs divers, compte tenu des nombreuses affectations incluses dans un volume commun. Elles favorisent de plus les effets intérieurs et extérieurs, ainsi que l'apport de lumière naturelle, combinée avec l'harmonie des couleurs et des matériaux.

La mise en oeuvre d'un tel projet sur le site choisi, représente une performance technique non négligeable lorsque l'on apprécie les nombreuses contraintes - d'espace, de temps et de configuration locale - auxquelles ont dû se mesurer les concepteurs.

Les principales difficultés qu'il convient de citer sont liées à l'exiguïté de la zone de chantier, à la limitation des surcharges autorisées sur la terrasse qui recouvre les voies du chemin de fer des Rochers-de-Naye, ainsi qu'à la création de l'accès aux niveaux inférieurs, sans interruption du trafic ferroviaire et piétons.

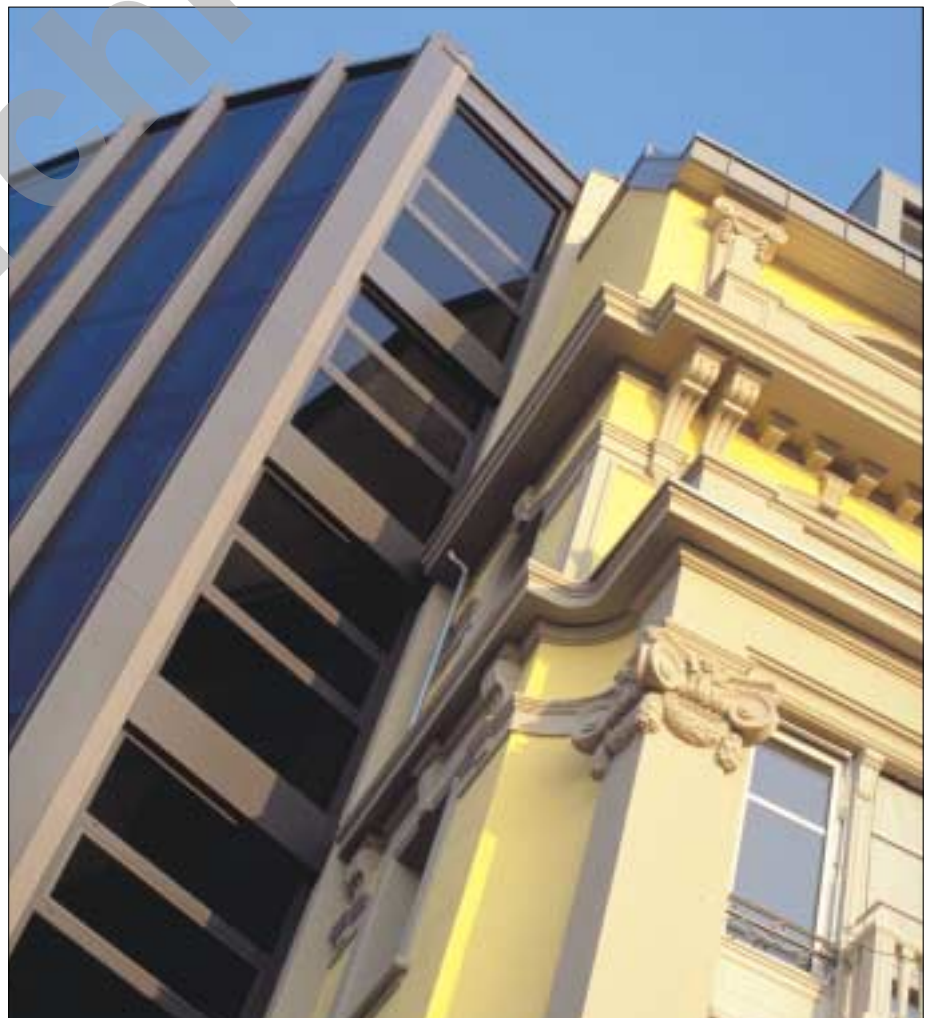
Une telle réalisation exige également de nombreuses précautions d'ordre technique, qu'il s'agisse de gérer la complexité constructive des ouvrages de chemin de fer, des dispositions permettant d'éviter la diffusion de courants vagabonds ou des problèmes spécifiques que pose l'excavation en rocher sur plus de 10 m de haut avec reprise en sous-oeuvre des façades existantes, notamment côté ouest où le bâtiment supporte la terrasse qui couvre les voies.

Les façades élancées en verre trouvent leur origine trois niveaux plus bas que le bâtiment existant et présentent une géométrie relativement compliquée, peu perceptible au regard du profane. Cette caractéristique, liée à leur dessin en courbe, a valu aux éléments de verre et métal qui composent la partie neuve de la construction, d'être conçus par pièces uniques, ayant chacune sa géométrie propre.

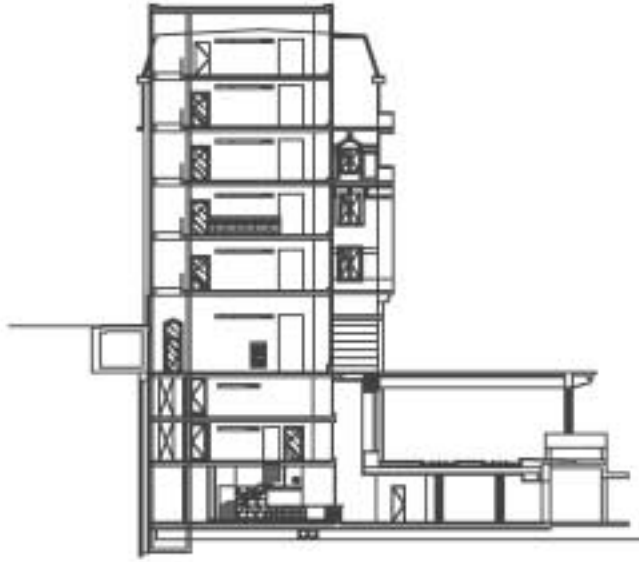
Pour la partie existante, une rénovation complète a été entreprise, de façon à redonner et même à accentuer le caractère originel de l'édifice.

L'ensemble forme un tout homogène, cohérent et fonctionnel, grâce aux équipements choisis à la pointe des techniques, notamment dans les domaines de l'informatique et des luminaires à fibre optique, par exemple.

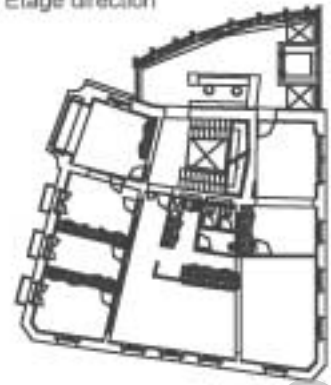
Les aménagements extérieurs comprennent la terrasse existante qui fait office d'entrée principale du bâtiment, de même que des places de parcage, des zones vitrées permettant l'apport d'éclairage zénithal dans les niveaux inférieurs, des nouvelles voies et un nouveau quai.



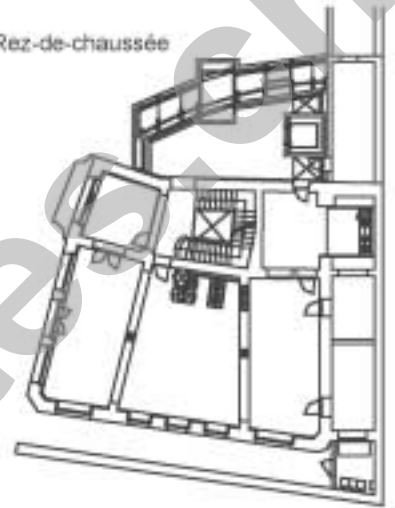
Coupe longitudinale



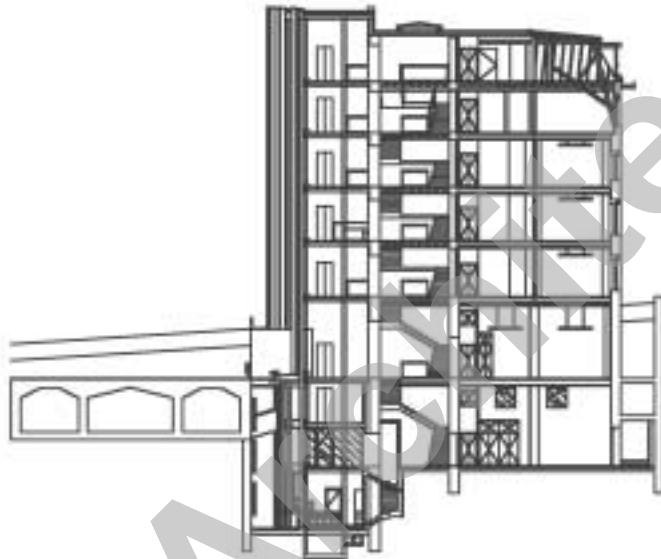
Plan Niv. +2 / Etage direction



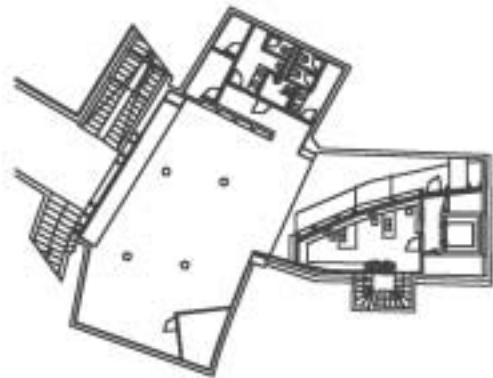
Plan Niv. 0 / Rez-de-chaussée



Coupe transversale



Plan Niv. -3 / Sous-Voies





Caractéristiques générales	
Surface du terrain :	1'025 m ²
Surface brute de planchers :	2'469 m ²
Emprise au rez :	535 m ²
Volume SIA :	13'710 m ³
Coût total :	7'200'000.-
Coût au m ³ SIA (CFC 2):	485.-
Nombre de niveaux :	9
Nombre de niveaux souterrains:	3



Seoo	ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS		Liste non exhaustive
Echafaudages	KERN CONRAD SA Ch. des Champs-Courbes 12 1024 Ecublens	Luminaire concepts	LUCE*NS CONCEPT 1522 Lucens
Maçonnerie - Béton armé	FRUTIGER SA Chemin du Publoz 5 1073 Savigny	Informatique	CONNECTIS Av. des Alpes 70 1820 Montreux
Maçonnerie - Pierre naturelle	ROCHAT & RENAUD SA Rue du Port 29 1815 Clarens-Montreux	Chapes Euboolith	WEISS+APPETITO Rue du Midi 17 1020 Renens
Charpente-bois	AXE CHARPENTE Rte du Grammont 1844 Villeneuve	Moquette et parquet	TISCH-RAYMOND SA Rue Maupas 23 ter 1010 Lausanne
Paratonnerres	ALPHA PARATONNERRES Av. du 14-Avril 11 1020 Renens	Plâtrerie - Peinture	JACCOUD SA Rte des Châtaigners 1816 Chailly-Montreux
Fosse PVC	ECOPLAST 1029 Villars-Ste-Croix	Peinture	Vernis CLAESSENS SA Rue du Silo 6 1020 Renens
Façades, Ouvrages métalliques	IPAN SA - GUARNACCIA Sous-le-Grand-Pré 1860 Aigle	Menuiserie	BOLLSCHWEILER Rte de Villars - 1867 Ollon
Ferblanterie-Couverture	PAILLEX Corsaz 1 - 1820 Montreux	Portes en bois	STAR CITY SA Rte de la Chocolatière 5 1026 Echandens
Etanchéité	MK Etanchéité SA Rue des Moulins 25 1400 Yverdon-les-Bains	Planchers techniques	MONTAGE & MAINTENANCE Ch. de Verney 1024 Ecublens
Electricité	ROTHEN André SA Rue de la Gare 19 1820 Montreux	Panneaux acoustiques	ACOUSTIX Sarl Rte de St-Cergue 48 B 1260 Nyon
Luminaire standards	BDK SA Rte du Lac 1544 Gletterens	Nettoyages	SEREG SA Rte de Préverenges 4 1026 Denges